

« Communication publique et territoriale : vers de nouveaux enjeux de citoyenneté »,

Dakhla (Maroc), 05-07 février 2019.

Dans le cadre des activités conjointes du Centre de Recherche « Homme, Langues, Cultures et Religion », (HLCR) et du Laboratoire « Langue, Traduction, Communication et Culture » (LT2C) de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohammed V de Rabat (Maroc), Le Département des Sciences et Techniques de la Communication (DESTEC) organise, en collaboration avec le Laboratoire de Recherche sur les Langues et la Communication (LARLANCO) de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir un colloque international sur la Thématique : « Communication publique et territoriale : vers de nouveaux enjeux de citoyenneté ».

Partenaires scientifiques et institutionnels

- ✓ La Chaire UNESCO sur les pratiques journalistiques et médiatiques, Université de Strasbourg, (France)
- ✓ L'Association Marocaine des Sciences de l'Information et de la Communication (AMSIC)
- ✓ Campus France, dans le cadre du projet PHC Maghreb « Communication et mutations de l'espace public », coordonné par Catherine Ghosn.

➤ Résumé

Durant les deux dernières décennies, la communication territoriale et publique fait l'objet de nombreux travaux de recherche au sein des sciences de l'Information et de la communication. La communication publique territoriale a pour objectif de favoriser l'échange et le partage d'informations d'utilité publique, ainsi que le maintien du lien social par rapport à un territoire donné. La responsabilité d'une telle communication incombe en particulier à la collectivité, eu égard à ses prérogatives principales. La communication territoriale se situe à la croisée de la communication publique, politique et sociale pour le développement et le marketing territorial ; elle ne porte pas uniquement sur l'institution publique locale mais sur le territoire en tant qu'espace partagé d'une collectivité humaine, mettant en avant la relation identitaire des acteurs locaux à leur territoire (Herbaux, 2005) et les discours de ces *communicants territoriaux* (Lamizet, 2002 ; Awono, 2013, 2015).

La communication publique et territoriale est un sujet qui intéresse aujourd'hui aussi bien les pouvoirs locaux que les professionnels de communication. Cet intérêt se manifeste de plus en plus en réponse aux mutations sociales et aux nouvelles technologies de communication. En effet, l'approche communicationnelle du territoire permet d'apporter un éclairage original sur le développement des territoires, les dynamiques d'institutionnalisation et la gouvernance locale.

Ce colloque permettra aux publics et aux chercheurs de débattre des expériences et des résultats de recherches scientifiques dans ce domaine. Il sera une occasion pour discuter des enjeux de la communication publique et territoriale et orientera les acteurs institutionnels et les communicants pour la mise en place d'une communication territoriale efficace.

Cette rencontre scientifique s'adresse aux chercheurs, praticiens et professionnels des Sciences de l'Information et de la Communication. Mais, elle est également ouverte aux autres chercheurs s'autres disciplines, intéressés par la thématique du colloque. Ce dernier ambitionne de rassembler les chercheurs et les professionnels de la communication publique et territoriale du Maroc et d'ailleurs. Il permettra également de s'interroger sur le développement de la communication publique et territoriale dans les pays du Sud, notamment le Maghreb et le continent Africain.

Thématiques principales

Les contributions pourront aborder des problématiques en lien avec les axes suivants (liste non exhaustive) :

- ✓ Communication publique/territoriale et mutations sociales
- ✓ Communication, discours, représentations et espace médiatique;
- ✓ Communicants territoriaux et médias
- ✓ Communication publique/territoriale à l'épreuve du numérique
- ✓ Communication territoriale et acteurs locaux
- ✓ Marketing territorial et image de marque des régions
- ✓ Communication publique et enjeux territoriaux
- ✓ Représentations et pratiques patrimoniales
- ✓ Capital immatériel et communication
- ✓ Intelligence territoriale et identité locale
- ✓ Communication des organisations publiques

Propositions de communications

Les propositions doivent être accompagnées des noms, affiliations et adresses e-mail des auteurs. Elles seront envoyées à *l'adresse mail* :

Colloquedakhla2018@gmail.com

L'évaluation des communications se fera en double aveugle par le comité scientifique.

Dates à respecter :

- **30 octobre 2018** : envoi de la proposition de communication de 2 500 signes avec le nom de l'auteur, fonction, affiliation et adresse électronique, en arabe et en anglais).
- **30 novembre 2018** : notification des résultats par mail
- **30 décembre 2018**: envoi des articles complets (25 000 signes espaces compris)
- **15 janvier 2018** : réponse définitive pour l'acceptation des articles

Consignes aux auteurs :

1) L'auteur doit indiquer le titre de sa proposition, son prénom, nom, établissement d'attache et son Courriel sur la première page et le titre et la proposition sur la deuxième page.

2) Le format du texte : Corps de texte : Times New Roman 12, interligne simple. Les notes en bas de page : Times New Roman 10, interligne simple.

3) Les références bibliographiques se présentent de la manière suivante :

- Pour un ouvrage : Nom de l'auteur, initiale du prénom, année d'édition, titre *de* l'ouvrage, lieu d'édition, maison d'édition, pages ou page exacte de la citation.
- Pour un ouvrage collectif: Nom de l'auteur, initiale du prénom (éd.), année d'édition, titre de l'ouvrage lieu d'édition, maison d'édition.
- Pour un chapitre d'ouvrage collectif: Nom de l'auteur, initiale du prénom, année d'édition, « titre du chapitre », in nom du coordonnateur de l'ouvrage initial (éd.), titre *de l'ouvrage (en italique)*, lieu d'édition, maison d'édition, nombre de pages ou page exacte de la citation.
- Pour un article de revue: Nom de l'auteur, Initiale du prénom, année d'édition, « titre de l'article », *nom de la revue (en italique)*, numéro de la revue, mois ou numéro trimestriel, nombre de pages ou page exacte de la citation.

Une sélection de communications sera publiée. Les auteurs dont les communications auront été retenues par le comité scientifique devront soumettre leur texte intégral dans les délais après la tenue du colloque.

Les frais d'inscription et de participation seront à régler sur place

- 50 euros (500 dhs) pour les doctorants.
- 100 euros (1000 dhs) pour les enseignants chercheurs et autres.

Coordonnateurs/Partenaires du Colloque :

Amsidder Abderrahmane, Laboratoire (LARLANCO), Université Ibn Zohr d'Agadir, Maroc
Bendahan Mohamed, Laboratoire (LT2C), Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Responsable du Comité d'organisation

Barradi Hanane, Lab. (LT2C), Université Mohammed V de Rabat, Maroc (doctorante)

Comité d'organisation

Maroub Fadoua, Lab. (LT2C), Université Mohammed V de Rabat, Maroc (doctorante)
Lome Mouhamed, Lab. (LT2C), Université Mohammed V de Rabat, Maroc (doctorant)
Satane Youssef, Lab. (LT2C), Université Mohammed V de Rabat, Maroc (doctorant)
Chaoui El Ghor Khaoula, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc (doctorante)

Comité scientifique

Aboutarik Abdelmajid, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
Ait Lhou Driss, Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc
Akhiate Yassine, HACA, Rabat, Maroc
Amsidder Abderrahmane, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
Belabdi Mustapha, Université du Québec à Montréal (UQAM), Canada
Bendahan Mohamed, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Bennis Said, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Boudhim Zakaria, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Bounou Abdelmouneim, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Boutayba Ali, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Bratosin Stefan, Université de Montpellier, France
Chaouni Nawel, Université de Toulouse, France
D'Almeida Nicole, Université Paris-Sorbonne /Celsa, France
Daghmi Fathallah, Université de Poitiers, France
El Abbadi Abderrazzak, Université Ibn Tofail, Kénitra, Maroc
El Adnani Jilali, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
El Bah Mohammed, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
El Bour Hamida, IPSI, Université de la Manouba, Tunisie
El Gouchi Awatif, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
El Hani Jamal Eddine, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
El Hassouni Mohammed, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
El Housni Zakia, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
El Kirat Yamina, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
El Maouhal Mokhtar, Larlanco, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
El Mendili Soumaya, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
El Ouafa Idriss, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
Elouafa Jamal, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Ennassiri Hassan, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
Fenniche Raja, Institut Supérieur de Documentation ISD, Université de la Manouba, Tunisie
Ghosn Catherine, Université de Toulouse, France
Graiouid Said, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Hasbane Redouane, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Meyer Vincent, Université de Nice Sofia Antipolis

Moundib Abdelrhani, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Moursli Rachid, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Nacer Idrissi Abdelfettah, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
Nami Mustapha, Ministère de la culture, Rabat, Maroc
Ndiaga Loum Université du Québec en ouatais, Canada
Ouchelh Maria, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Ouzir Mostafa, Université Mohammed V de Rabat, Maroc
Sair Aziz, ENCG, Université Ibn Zohr, Dakhla, Maroc
Touati Zeinab, Université du Havre, France
Toumi Farid, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc
Tudor Mihaela Alexandra, Université de Montpellier, France
Viallon Philippe, Université de Strasbourg, France
Youssoufi Khadija, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc